

06 MARS 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du jeudi 16 février 2017
à 14 H 30 à La Roche Bernard

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **jeudi 16 février 2017 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Madame Solène MICHENOT, Conseillère Départementale d'Ille et Vilaine,
- Monsieur Roger MORAZIN, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine,
- Madame Danielle CORNET, Conseillère Départementale de Loire Atlantique,
- Madame Marie-Hélène HERRY, Conseillère Départementale du Morbihan,
- Madame Marie-Odile JARLIGANT, Conseillère Départementale du Morbihan,
- Monsieur Yannick CHESNAIS, Conseiller Départemental du Morbihan,
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental du Morbihan.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Marc HERVÉ, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine, donnant pouvoir à Madame Solène MICHENOT,
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Départemental d'Ille et Vilaine,
- Madame Françoise HAMEON, Conseillère Départementale de Loire Atlantique, donnant pouvoir à Madame Danielle CORNET.
- Monsieur Bernard LEBEAU, Conseiller Départemental de Loire Atlantique,
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Départemental de Loire-Atlantique.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 16 février 2017

à 14h30 à La ROCHE BERNARD

1 RESSOURCES :

Exercice 2016 : résultats : compte administratifs : approbation

Les comptes administratifs de l'exercice 2016 présentent les montants et soldes suivants, et ces résultats appellent les observations suivantes :

Budget annexe eau potable

RESULTATS			
INVESTISSEMENT	REPORTS INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Excédent	Dépenses	Recettes	Excédent
20 762 273,29 €	1 453 830,00 €	—	1 694 272,53 €

- **En investissement**

Des travaux ont été réalisés à l'usine d'eau pour 846 824,89 € financés par l'excédent reporté (14 922 297,69 €) et l'emprunt de 4 464 780 € réalisé pour le compte du SMG 35 et remboursé immédiatement.

- **En fonctionnement**

L'excédent reporté (520 000 €) et la redevance versée par le délégataire (6 028 829,53 €) financent la section et dégagent un excédent de 1 694 272,53 €.

A noter que les ventes d'eau (18.5 Millions de m³) ont été sensiblement supérieures aux prévisions (17 Millions^o de m³) générant ainsi un surplus de recettes de 528 K€.

Budget principal

RESULTATS			
INVESTISSEMENT	REPORTS INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Déficit	Dépenses	Recettes	Excédent
775 233,11 €	136 400,00 €	32 000,00 €	2 845 814,08 €

- **En investissement**

Diverses études ont été réalisées pour 70 818,39 €, le patrimoine immobilier et l'ensemble des matériels technique et informatique ont été améliorés pour 41 766,72 € et les travaux sur les vannes et autres travaux réalisés sur le barrage pour 1 183 817,44 €.

Ces études et travaux ont été financés par le FCTVA (170 040,06 €), la dotation aux amortissements (988 673,39 €) et l'excédent capitalisé (374 957,96 €).

Aucun emprunt nouveau n'a été réalisé.

- **En fonctionnement**

Les crédits de fonctionnement ont été consommés à 60,22 %. La section a été financée par les participations statutaires des départements pour 1 500 000 €, le versement du budget annexe Eau Potable pour 2 278 292,70 €, des participations pour 390 638,41 € et l'excédent reporté de 2015 pour 1 627 476,28 €.

Au moment des délibérations, la Présidente s'est retirée.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve :

- **Le compte administratif de l'exercice 2016 pour le budget annexe eau potable.**
- **Le compte administratif de l'exercice 2016 pour le budget principal.**

Pour Extrait Conforme

La Présidente



Solène MICHENOT

**REÇU EN PREFECTURE
NANTES, LE**

06 MARS 2017